



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 23/12/2020

### COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 23 décembre 2020

*Sur les deux dernières semaines de l'année (du lundi 21 décembre au vendredi 1<sup>er</sup> janvier), les jours de diffusion et le contenu des points sanitaires sont modifiés. Ils sont diffusés les lundis, mercredis et jeudis. La dynamique de dépistage est précisée les jeudis et les données relatives aux EHPAD ne pourront pas être publiées*

*Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.*

La Bretagne enregistre **353 cas** positifs supplémentaires au cours de ces dernières 48h<sup>1</sup>.  
Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **51,6 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> de **2,5 %**.

Le taux d'incidence et l'activité hospitalière restent encore élevés.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

**Nous devons maintenir nos efforts, y compris pendant les moments festifs et conviviaux des fêtes de fin d'année.**

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 23 décembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	<b>8527</b>	<b>44</b>	<b>45,1</b>	<b>-2,7</b>
29	<b>10582</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>-3,6</b>
35	<b>25601</b>	<b>150</b>	<b>71,3</b>	<b>-3,6</b>
56	<b>10801</b>	<b>109</b>	<b>46,1</b>	<b>+2</b>
Bretagne	<b>55511</b>	<b>353</b>	<b>51,6</b>	<b>-2,2</b>

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

## Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **586** hospitalisations en cours (-5<sup>1</sup>) dont 49 (-1<sup>1</sup>) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
  - **3196** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+41<sup>1</sup>) ;
  - **673** patients sont décédés (+12<sup>1</sup>).

**La Bretagne compte actuellement 98 clusters (+5<sup>1</sup>)**, en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **14** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **17** dans le Finistère (1 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **36** en Ile-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 10 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 11 en EHPAD, 3 en milieu scolaire et universitaire, 2 en crèches et 5 en sphère privée)
- **31** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 8 en milieu scolaire et universitaire, 7 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 6 en sphère privée).

## Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- Lieux de dépistage : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 21/12/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)